



Déclaration liminaire des élu(e)s CGT CT du 07 janvier 2014.

Monsieur le président,

Vous nous réunissez aujourd'hui pour nous présenter un énième plan de destruction d'emplois.

Cette nouvelle saignée s'ajoute tristement à celles des onze années précédentes (130 emplois détruits depuis 2002 dans le département, 30 000 à l'échelle de la DGFIP) et est directement liée à la politique d'austérité dans laquelle persistent le Président de la République, son gouvernement et sa majorité parlementaire.

Cette politique qui nous pousse chaque jour un peu plus dans le mur de la régression économique et sociale a bien un sens. C'est la traduction des dogmes libéraux de l'abaissement du coût du travail et de recul de l'intervention publique, et ce ne sont pas les derniers vœux du président de la république qui nous contrediront.

Pour votre part, vous vous apprêtez à assumer la responsabilité de 11 nouvelles suppressions d'emplois dans ce département, les agents de catégorie C supportant une nouvelle fois le plus lourd tribut.

Et tout cela pour quelles raisons ? Quelles logiques ? Quels motifs ? Les tentatives d'explication par de pseudo gains de productivité n'apparaissent même plus dans les documents du CTR contrairement aux années précédentes.

Qui plus est, la DGFIP fait preuve d'une hypocrisie éhontée pour ne pas dire plus, indiquant ici qu'elle tient compte de la spécificité de l'accueil tout en se livrant là à un comptage statistique des plus précis dont le but affiché est de réduire l'accueil physique des usagers et les plages horaires d'ouverture au public, s'inspirant d'ailleurs du modèle australien ou néo-zélandais qui a fait ses preuves , dans l'esprit des cadres dirigeants, en réduisant de 50 à 60 % les effectifs des Ministères Financiers.

De la même manière, la défunte RGPP rebaptisée Modernisation de l'Action Publique par le gouvernement trouve sa traduction directionnelle au travers de la démarche stratégique

Celle-ci produit déjà ses effets, même si vous tentez d'amuser la galerie en indiquant aux représentants du personnel que vous attendez comme le Saint Grall, la fameuse boîte à outils de la démarche stratégique.

Une démarche qui transparait d'ailleurs dans les dispositions du CTR qui font peser l'essentiel des efforts de réduction des emplois sur les directions départementales tout en minorant ceux imposés aux directions régionales, suivant ainsi à la lettre la disposition n°22 de la Démarche Stratégique Directionnelle présentée le 9 juillet 2013.

On voudrait laisser croire que des transferts de missions au niveau régional sont prochainement à l'ordre du jour qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Mais au-delà, ce qui est aujourd'hui manifeste c'est une volonté politique affichée de saper les fondements de la DGFIP qui produit des effets destructeurs sur les agents des finances.

A l'évidence, le service à l'utilisateur et les conditions de travail des agents n'entrent pas en ligne de compte et vous importent peu. Et ce ne sont pas quelques décisions frisant le ridicule comme le dernier sondage fort coûteux censé prendre l'avis des agents qui régleront les problèmes.

Tarbes, le 07 janvier 2014

**Syndicat CGT Finances Publiques
Section des Hautes Pyrénées
Centre des Finances Publiques de Tarbes
1 boulevard du maréchal Juin
65 023 Tarbes cédex 9
<http://www.financespubliques.cgt.fr/65/>
cgt.ddfip65@dgfip.finances.gouv.fr**

Comme si les thermomètres ou baromètres censés mesurer la fièvre ou la dépression changeaient quoique ce soit à l'infection.

Nous pourrions en fait dresser ici un inventaire exhaustif des services et unités de travail en difficulté.

Tous sont au bord de l'asphyxie, les agents au bord de la rupture et les missions dans bien des cas en déshérence.

Il vous faut être conscient que, des SIP, SIE au réseau comptable de proximité en passant par les services de direction ...les personnels sont exposés aux mêmes fortes pressions **et N'EN PEUVENT PLUS.**

Et c'est bien de cette réalité dont il vous faut prendre la mesure.

Ils n'en peuvent plus de la dégradation généralisée de leurs conditions de travail et du type de management que vous impulsez.

Les organisations syndicales mais aussi le médecin de prévention vous ont alerté à plusieurs reprises à ce sujet, non sans avoir eu l'impression que vous les taxiez d'alarmistes, mais la réalité est là, et chaque jour plus criante :

DES AGENTS DE TOUS GRADES SONT EN SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE.

Personne n'est épargné !

C'est une réalité que l'on retrouve à tous les niveaux de la DGFIP, à cet égard lors du récent CHSCT Ministériel du 15 octobre 2013, l'ensemble des acteurs de la prévention ont livré un constat accablant ! L'ensemble des indicateurs sont au rouge (plus d'accidents, plus de suicides et de tentatives en lien avec le travail, explosion des troubles liés aux risques psycho-sociaux, conflictualité, épuisement professionnel...)

Et ce ne sont pas les simplifications/ abandons de missions affichées pour donner le change qui tromperont qui que ce soit.

Le but non avoué de la DGFIP est bien de faire accepter aux agents des abandons de missions ou des fermetures de postes présentées comme les seules susceptibles d'alléger le poids qui pèse sur leurs épaules, du fait de l'intensification et de l'augmentation des charges de travail.

Face à cette réalité, la CGT Finances Publiques refuse de s'inscrire dans l'accompagnement en acceptant les abandons de missions et la dégradation du service rendu sans traiter le volet de l'emploi et la conception du service public.

Il est grand temps, Monsieur le Directeur que vous mettiez fin à la politique de destruction des agents de la DGFIP que vous menez sans état d'âmes et que vous preniez enfin la défense du service public et de ses personnels autrement que par des appels à la bonne organisation, au professionnalisme ou à l'investissement personnel des agents

Dans le contexte actuel de baisse affichée des salaires et de dégradation des conditions de travail, vous comprendrez d'ailleurs aisément que cela puisse être assimilé à du mépris plutôt qu'à de la reconnaissance.

Ce qu'attendent les personnels c'est :

- **l'arrêt des suppressions d'emplois,**
- **un bilan contradictoire depuis la fusion DGI-DGCP,**
- **la reconnaissance des qualifications,**
- **le respect des doctrines d'emplois,**
- **la fin du gel du point d'indice et les rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis 10 ans.**